

εκκοair
by **jeremias**



HOUSE



MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. LIVRAISON	4
1.1 CONTENU DE LA LIVRAISON	4
1.2 ACCESSOIRES OPTIONNELS HOUSE.....	5
2. APPLICATION	6
3. MODÈLE	7
3.1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	7
3.2 DÉCOMPOSITION DE L'UNITÉ.....	8
3.3 DIMENSIONS	9
4. FONCTIONNEMENT	10
4.1 DESCRIPTION	10
4.2 CONDITIONS DU BY-PASS.....	10
5. INSTALLATION	11
5.1 GÉNÉRALITÉS	11
5.2 DISTANCES MINIMALES D'INSTALLATION.....	11
5.3 MONTAGE DU HOUSE	12
5.4 INSTALLATION MURALE	13
6. RACCORDEMENT DE L'ÉVACUATION DES CONDENSATS	14
7. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DU HOUSE	15
7.1 BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE	15
7.2 INSTALLATION DE LA COMMANDE DE CONTRÔLE	16
8. MISE EN SERVICE	18
9. QUALITÉ DE L'AIR - SONDAS ET SORTIES EXTERNES	22
10. ENTRETIEN / MAINTENANCE	23
10.1 MANTENIMIENTO DE LOS FILTROS	23
10.2 NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR (À L'ATTENTION DE L'INSTALLATEUR).....	24
11. VUE ÉCLATÉE	25
12. CERTIFICAT DE GARANTIE	26

1. LIVRAISON

1.1 CONTENU DE LA LIVRAISON

Le contenu de la livraison de l'unité HOUSE comprend les éléments suivants :

1. Centrale Double Flux HOUSE
2. Télécommande multifonction EkkoAir
3. Manuel d'installation et d'utilisation
4. Étiquette Ecodesign
5. Déclaration de conformité CE
6. Conduit d'évacuation des condensats
7. Quatre joints Ø125
8. Deux filtres M5 (ePM10 55% ISO 16890).



1.2 ACCESSOIRES OPTIONNELS HOUSE

ACCESORIOS		
Descripción	Imagen	Código
Sachet de 2 filtres F7 HOUSE ePM1 50 % (ISO 16890)		403-COVE100N0010
Échangeur enthalpique pour HOUSE		403-COVE100N0018
Batterie électrique de préchauffage pour HOUSE		403-COVE100N0019
Module Wi-Fi		403-COVE100N0011
Sonde CO ₂ externe		403-COVE100N0013
Sonde externe HR		403-COVE100N0014
Sonde combinée CO ₂ +HR externe		403-COVE100N0015
Module de raccordement jusqu'à 8 sondes		403-COVE100N0016
Siphon avec clapet anti-retour pour condensats		403-COVE103N0001

2. APPLICATION

La centrale de traitement d'air (CTA) HOUSE est une unité individuelle de ventilation mécanique contrôlée (VMC) avec récupération de chaleur, affichant une efficacité testée jusqu'à 92 %.

Cette unité offre un débit de ventilation maximal de 210 m³/h, grâce à des moteurs basse consommation.

Caractéristiques techniques :

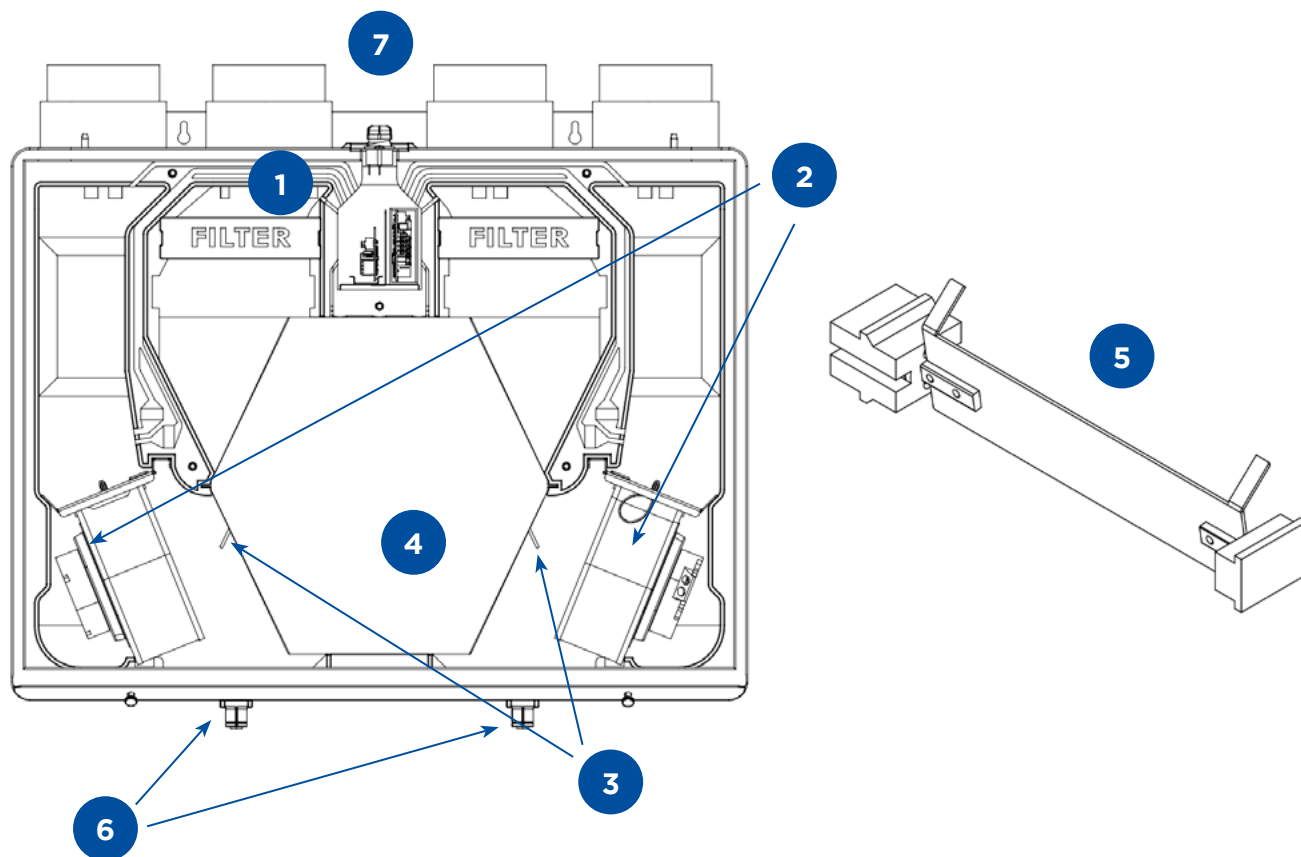
- Multi-débit : sélection du débit via la télécommande EkkoAir
- Télécommande multifonction filaire incluse, avec jusqu'à 8 vitesses de fonctionnement sélectionnable
- Protection antigel par équilibrage des débits
- By-pass 100 % automatique
- Moteurs EC à débit constant
- Rendement testé jusqu'à 92 %
- Large gamme de filtres (filtres M5 fourni et monté d'usine)
- Compatible Modbus
- Niveau sonore réduit
- Zéro vibration, grâce à un design optimisé et des matériaux antivibratiles
- Compatible avec application Web
- Connexion possible à une sonde CO₂
- Connexion possible à une sonde d'humidité
- Connexion possible à une sonde CO₂ + humidité
- Prédiposition pour batteries électriques de préchauffage (référence différente pour montée d'usine) ou post-chauffage (en option)
- Option échangeur enthalpique disponible (référence différente pour montée d'usine)

3. MODÈLE

3.1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Données techniques																
Paramètres	Valeurs															
	Nominal								Boost							
Variation																
Sfp (70% Qvd)	0,29 W/m ³ /h															
Puissance acoustique à 1m de la bouche cuisine	≤ 36 dB															
Piquages	4xØ125mm															
Contrôle	8 vitesses différentes															
Installation	Murale															
Sécurité électronique	IP 20															
Alimentation électrique	230V / 50-60Hz															
Type de filtre	M5 Coarse 90% ISO 16890															
Poids	17kg															
Dimensions	800x600x210mm															
Plage de commande (m ³ /h)	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8
	45	50	60	75	90	105	120	135	105	120	135	150	165	180	195	210
Corps + habillage	PPE + Tôle acier															
Performance	jusqu'à 92%															

3.2 DÉCOMPOSITION DE L'UNITÉ



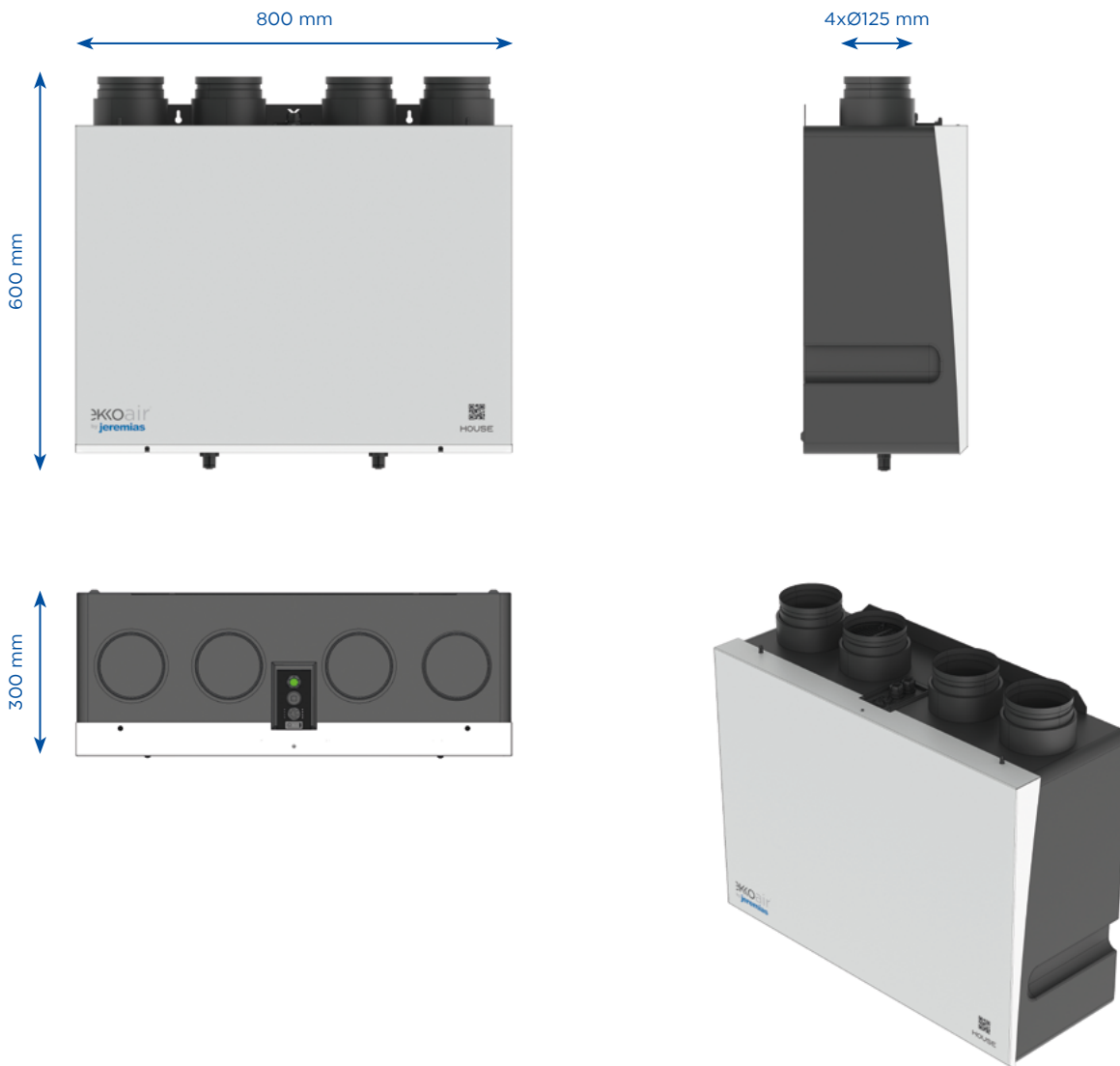
LÉGENDES

1	Filtres haute performance
2	Moteurs basse consommation
3	Sondes de température
4	Échangeur haute efficacité
5	By-pass 100% automatique
6	Évacuation des condensats
7	Raccordements électriques

3.3 DIMENSIONS

Dimensions

La centrale HOUSE se distingue par un design compact, soigneusement conçu pour maximiser le débit d'air dans le cadre de la ventilation d'une maison individuelle. Grâce à ses dimensions optimisées, cette centrale s'impose comme un appareil unique dans sa catégorie, offrant une efficacité thermique exceptionnelle tout en assurant un fonctionnement silencieux. Ses bouches de Ø125 mm sont parfaitement adaptées aux installations standards auxquelles les utilisateurs sont habitués.



4. FONCTIONNEMENT

4.1 DESCRIPTION

La centrale est livrée prête à être raccordée à l'alimentation électrique et fonctionne de manière entièrement automatique. L'air vicié extrait de l'intérieur transfère son énergie thermique (chaleur ou fraîcheur) à l'air provenant de l'extérieur. Cela permet de réaliser des économies d'énergie sur les systèmes de chauffage ou de climatisation, car l'air neuf introduit dans le logement arrive à une température plus agréable — plus frais en été et plus chaud en hiver. Le By-Pass de la centrale fonctionne grâce à un servomoteur intégré dans l'unité, qui ouvre ou ferme un clapet pour dévier le flux d'air dans différents conduits en fonction des besoins de l'utilisateur.

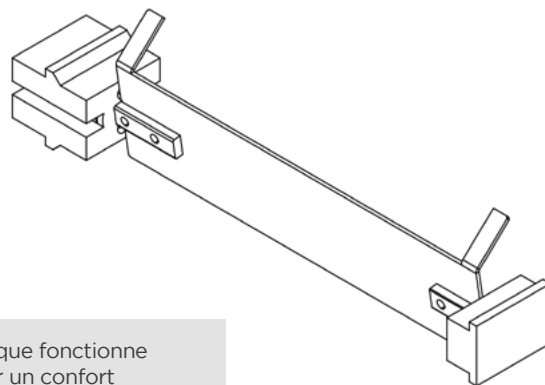
À l'aide de la commande filaire fournie, il est possible de sélectionner parmi 8 vitesses de ventilation. Le débit d'air est ajusté en fonction du niveau choisi. La régulation à débit constant permet un contrôle indépendant du débit des ventilateurs d'extraction et d'insufflation, indépendamment de la pression dans le réseau de gaines.

4.2 CONDITIONS DU BY-PASS

Le By-Pass intégré en usine permet l'introduction directe d'air neuf extérieur sans passer par l'échangeur. Cela permet de tirer parti de la température extérieure confortable à certains moments, comme lors des nuits d'été, où il est souhaitable de faire entrer de l'air frais pour rafraîchir l'intérieur du logement (procédé connu sous le nom de freecooling).

Le By-Pass s'active automatiquement lorsque certaines conditions sont remplies, selon les paramètres décrits dans le tableau des valeurs de fonctionnement du By-Pass.

Conditions du By-Pass	
By-Pass activé	<p>Les trois conditions suivantes doivent être remplies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La température extérieure doit être supérieure à 17 °C • La température extérieure doit être inférieure à celle de l'air extrait du logement • La température intérieure doit être supérieure à 23 °C
By-Pass désactivé	Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, le by-pass reste désactivé.



Notre système de By-Pass automatique fonctionne en permanence dans le but d'assurer un confort thermique optimal à l'intérieur du logement, aussi bien en été qu'en hiver.

La température de l'air provenant de l'extérieur peut varier entre -20 °C et +50 °C. Si la température est **inférieure à -20 °C**, l'unité peut s'éteindre automatiquement afin de se protéger contre d'éventuels dommages.

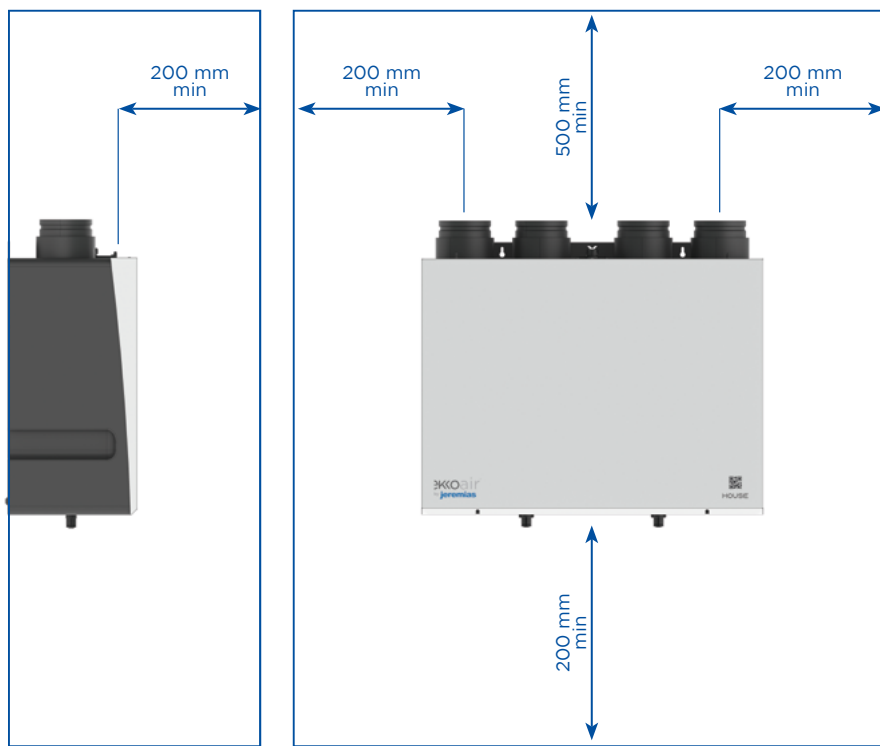
5. INSTALLATION

5.1 GÉNÉRALITÉS

L'installation doit être réalisée conformément aux directives et normes suivantes :

1. L'installation doit être réalisée conformément aux directives et normes suivantes :
Exigences de qualité de l'air dans les pièces, selon les directives du décret du 24 mars 1982 et du 28 octobre 1983.
2. Critères de qualité pour une ventilation équilibrée dans les logements, conformément au DTU 68.3.
3. Directives relatives à la ventilation des pièces et des logements, conformément au DTU 68.3.
4. Conformité avec les normes de sécurité pour les installations électriques basse tension
5. Respect des règles de raccordement des systèmes d'évacuation des eaux usées au réseau d'assainissement des bâtiments
6. Prise en compte des directives locales éventuellement émises par les distributeurs d'énergie
7. Le branchement électrique doit toujours être effectué sur une alimentation définitive par le compteur électrique (jamais sur un circuit de chantier).
8. Respect des normes spécifiques à l'installation de la centrale.

5.2 DISTANCES MINIMALES D'INSTALLATION



5.3 MONTAGE DU HOUSE

L'installation et le raccordement ne peuvent être effectués que par une **personne qualifiée**, dûment autorisée à intervenir sur des équipements électriques, et disposant des outils et ressources appropriés.

Toutes les instructions et recommandations contenues dans le présent manuel doivent être **strictement respectées pendant l'installation**.

Il convient de **vérifier qu'aucune conduite** (électrique, gaz, eau, etc.) ne soit présente au point de fixation de l'unité, afin d'éviter tout dommage lors du perçage ou de la pose.

Il faut s'assurer que l'installation de l'unité — y compris les ouvertures murales (selon l'orientation choisie) pour le passage des gaines — ne compromet pas la stabilité du bâtiment et **respecte l'ensemble des obligations légales** en matière de sécurité des installations.

Le non-respect des distances minimales spécifiées peut entraîner un fonctionnement incorrect, des dommages au ventilateur, une augmentation du niveau sonore, ou encore empêcher l'accès du service après-vente à l'unité.

Seules les positions d'installation indiquées dans le manuel **sont autorisées**. Toute autre configuration est interdite.

L'unité doit toujours être accessible par l'avant (côté couvercle) afin de permettre le remplacement des filtres et les opérations de maintenance.

En cas de montage mural, un trou d'inspection suffisamment dimensionné doit être prévu pour permettre l'accès aisé à la centrale, y compris pour le démontage et le remontage du récupérateur.

Le mur supportant l'unité doit être suffisamment solide.

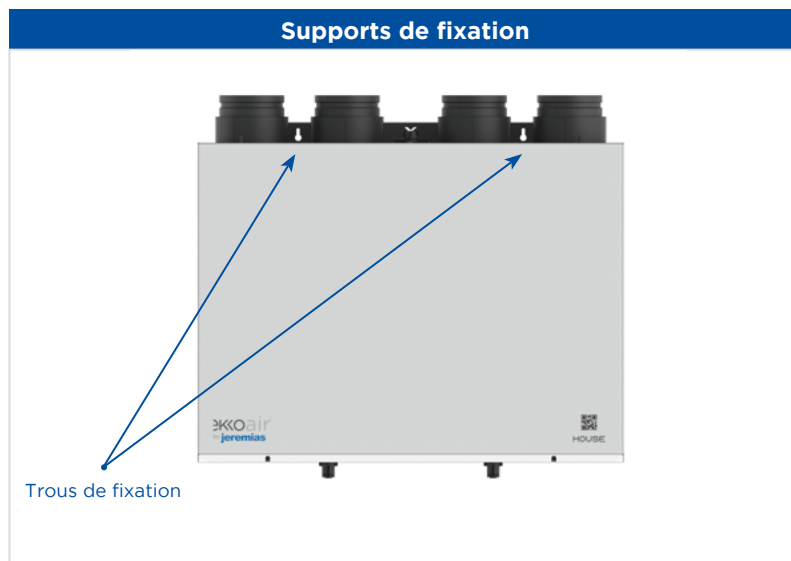
Si nécessaire, il est recommandé de consulter un spécialiste en matériaux ou un ingénieur en structure.

5.4 INSTALLATION MURALE

- 1 Sortez la centrale de la boîte et placez-le contre le mur à l'endroit où vous souhaitez l'installer pour marquer l'emplacement des trous.



- 2 Percer la surface marquée et visser.

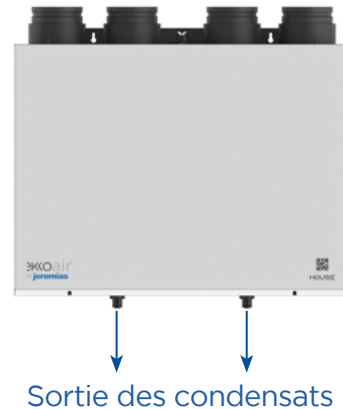


6. RACCORDEMENT DE L'ÉVACUATION DES CONDENSATS

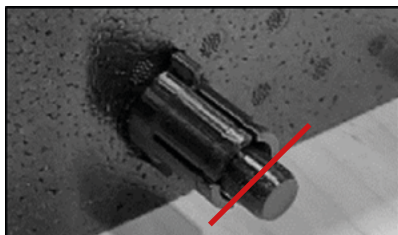
Cette centrale ne peut être installée que sur un mur et il est important de positionner le siphon de condensats sur la sortie d'évacuation située du côté des conduits raccordés à l'extérieur. L'autre évacuation doit être bouchée avec le bouchon approprié.

Comment installer l'unité de drainage avec siphon ?

Nous disposons d'un siphon en accessoire supplémentaire, qui s'installe facilement grâce à ses différents adaptateurs, permettant son ajustement à divers types de tuyaux.



A) Coupez le bord de la sortie de condensation et l'enlever.



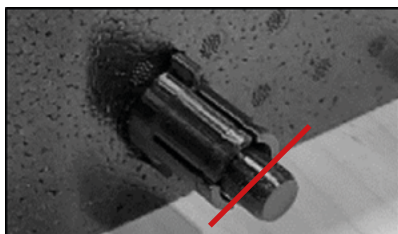
B) Connectez une des sorties du tuyau fourni à la sortie des condensats et l'autre extrémité au siphon, en veillant à ce que le siphon soit le plus vertical possible. Le siphon ne doit jamais être installé à l'horizontale.



Jeremias décline toute responsabilité en cas de panne résultant d'une mauvaise connexion du siphon ou d'une installation incorrecte de la sortie de drainage sur le mauvais côté de l'appareil.

Comment installer l'unité de drainage sans siphon ?

A) Coupez le bord de la sortie de condensation et l'enlever.



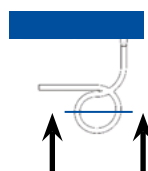
B) Créer un siphon en fixant le tuyau et les colliers de serrage



C) Choisir la position correcte du siphon pour le raccordement à la descente d'évacuation



D) Remplissez le siphon avec de l'eau, raccordez le tuyau à la sortie de l'unité et fixez-le à l'aide d'un collier de serrage



E) Raccordez le siphon au réseau d'évacuation des



7. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE DU HOUSE

7.1 BRANCHEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

L'installation électrique doit respecter toutes les normes en vigueur de manière rigoureuse.

Avant de commencer tout travail d'installation, assurez-vous que la boîte de dérivation ou la prise destinée à connecter l'appareil est équipée d'un câble ou d'une fiche de terre.

Si vous utilisez une boîte de dérivation pour le raccordement électrique de l'unité, il est impératif de couper l'alimentation électrique et de sécuriser la source d'alimentation afin d'éviter toute mise sous tension accidentelle.

L'installation électrique doit être conforme aux exigences du Règlement Électrotechnique de Basse Tension (REBT).

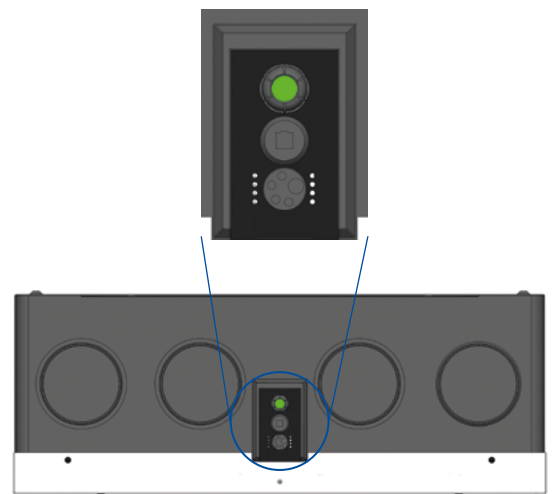
Le panneau de commande du HOUSE comprend un interrupteur d'allumage :

- Interrupteur marche/arrêt.
- Câble d'alimentation 230V d'une longueur de 1 mètre.

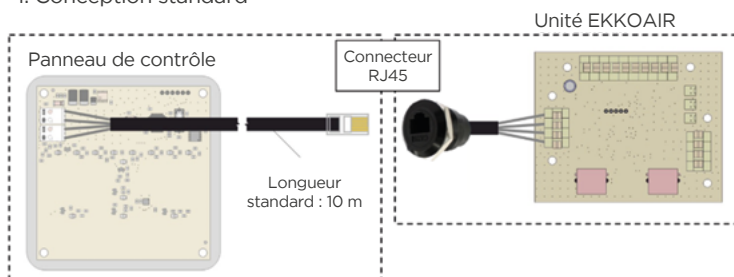
Les deux presse-étoupes situés sur le panneau permettent de faire passer les câbles des différents capteurs et de l'alimentation facilement, tout en garantissant l'étanchéité de l'appareil.

Le récupérateur de chaleur HOUSE dispose également de 2 connexions externes, qui fonctionnent comme suit :

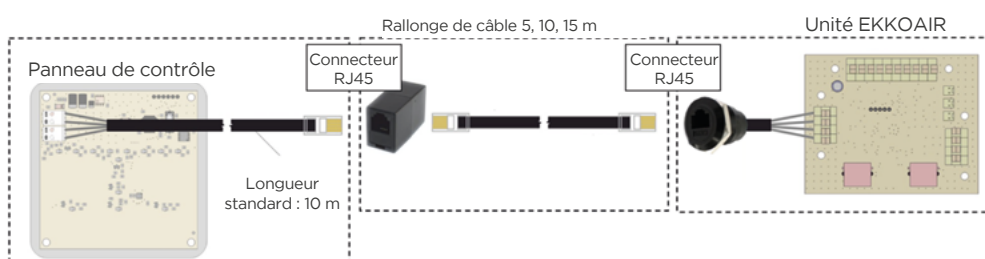
- **EXT1** : Connectée à l'éclairage de la salle de bain via un relais, elle augmente le débit d'extraction au maximum, jusqu'à une minute après l'extinction de celui-ci.
- **EXT2** : Connectée à la hotte de cuisine via un relais inductif, elle augmente le débit de soufflage au maximum lorsque celle-ci est en fonctionnement, et le maintient pendant 1 minute après son arrêt.



1. Conception standard



2. Conception avec rallonge de câble



7.2 INSTALLATION DE LA COMMANDE DE CONTRÔLE

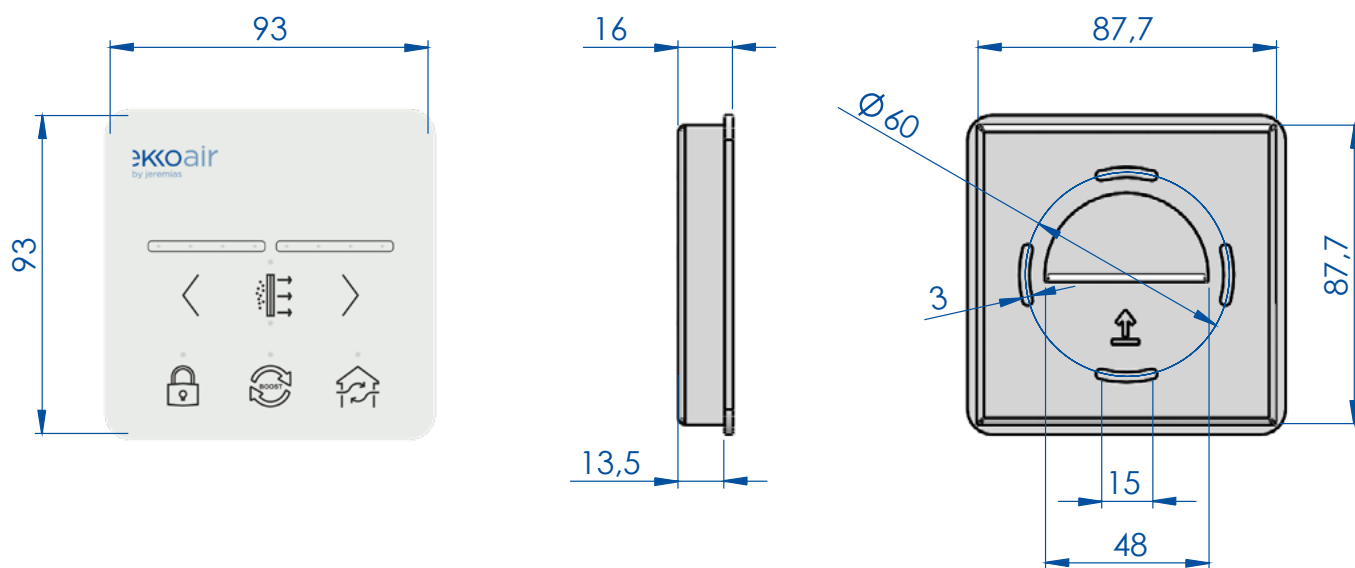
- **Installation encastrée des câbles dans le mur**

Les câbles de connexion entre la centrale et le contrôleur doivent être prévus lors des travaux de construction, posés sous l'enduit, et aboutir dans une boîte d'encastrement. Une extrémité doit arriver à l'emplacement prévu pour la centrale, l'autre à l'endroit destiné au contrôleur mural, également dans une boîte d'encastrement.

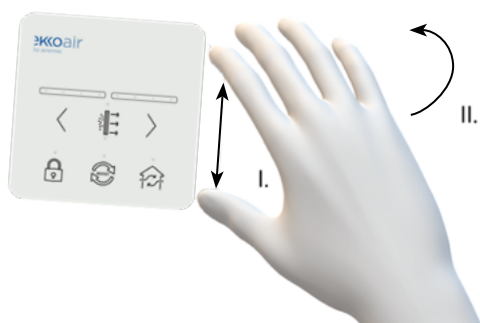
- **Câbles nécessaires à l'installation**

Câble UTP 8 fils sans connecteurs (inclus dans le colis).
La longueur du câble de connexion est de 10 mètres.

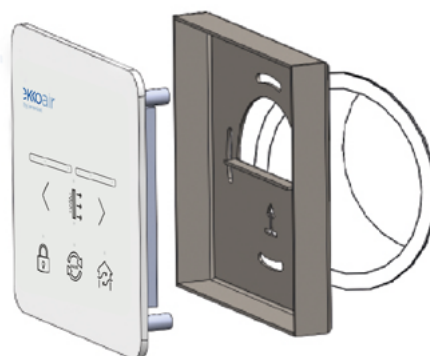
A) Dimensions du contrôleur



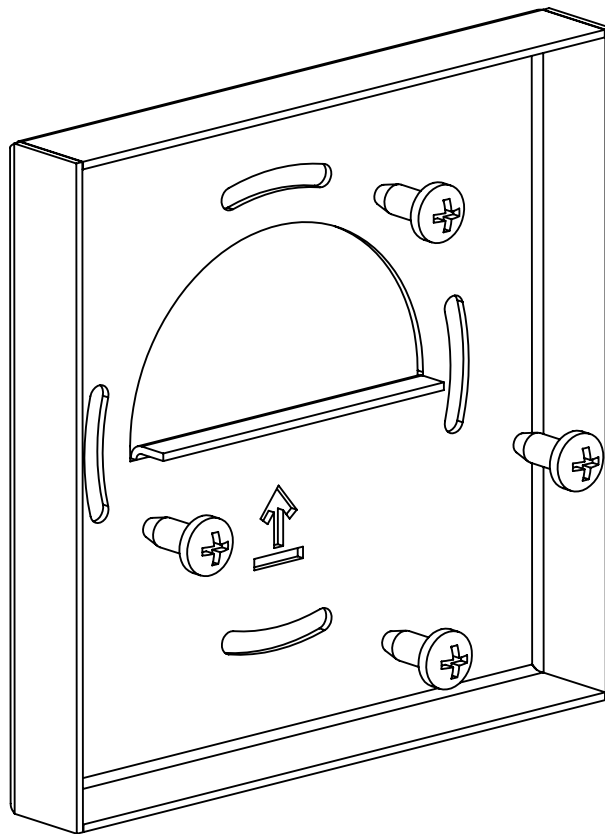
B) Ouvrir le contrôleur



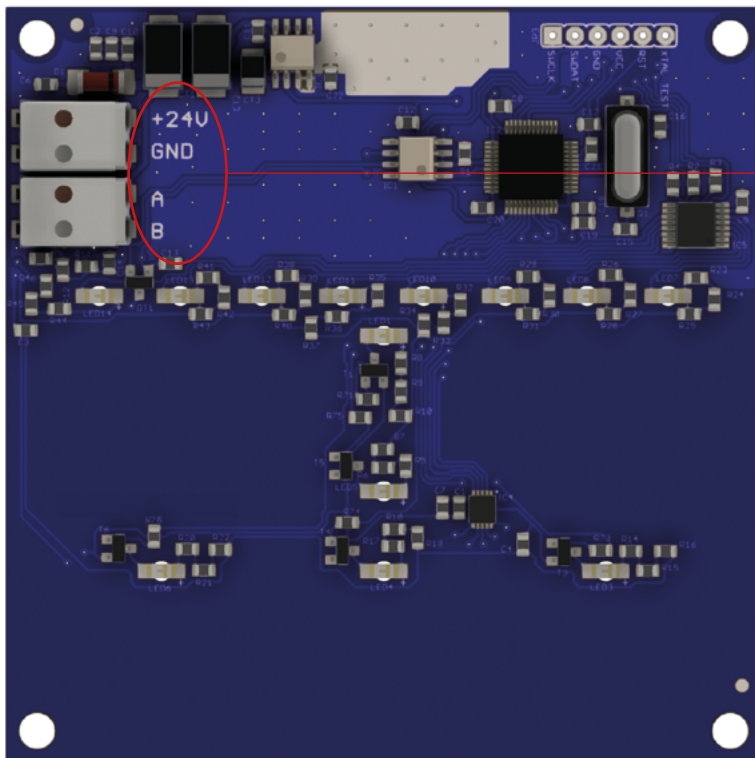
C) Faire passer les câbles



D) Fixer le boîtier au mur



E) Raccordement du contrôleur



+24V : Marron
GND : Orange
A : Vert
B : Blanc

Câble réseau inclus avec la commande de contrôle

Câble connecté à la commande de contrôle

8. MISE EN SERVICE

Une fois la centrale installée, il est important de suivre une série d'étapes pour procéder correctement à sa mise en service.

Dans un premier temps, mettez la centrale sous tension en reliant le câble d'alimentation au compteur électrique et en activant le disjoncteur. Lorsque ce disjoncteur est activé, les voyants LED de la commande s'allument pendant une seconde, puis les icônes de fonctionnement du By-Pass, de l'état des filtres et du mode automatique commencent à clignoter.

Laissez passer 30 secondes, puis appuyez sur le bouton de mise en marche de la commande pendant 3 secondes.

À ce moment-là, l'unité démarre automatiquement à la vitesse 4 (par défaut).

Modes du contrôleur

1. États de fonctionnement du contrôleur :

- **Aucune pression : Mode veille**
Seul l'état de fonctionnement est affiché. L'unité est pleinement opérationnelle.
- **Une pression : Mode contrôle**
L'écran affiche la configuration active, en attente d'une double pression de bouton pour permettre les réglages. Sans action de l'utilisateur, le contrôleur repasse automatiquement en mode veille après 4 secondes.
- **Double pression : Mode contrôle avancé**
En plus d'afficher la dernière configuration, ce mode donne à l'utilisateur un accès complet pour ajuster le débit d'air et activer ou désactiver toutes les autres fonctions.

2. Schéma du contrôleur



3. Description des boutons et des voyants LED - Contrôleur EKKOAIR

- **Affichage “f” - Niveau de débit d’air (8 niveaux)**
 - Débit Nominal : les LED 1 à 4 s’allument pendant 5 secondes, puis s’éteignent. Lorsqu’un bouton est enfoncé, les LED s’allument à nouveau.
 - Débit Boost : les LED 5 à 8 s’allument pendant 5 secondes, puis s’éteignent. Lorsqu’un bouton est enfoncé, les LED s’allument à nouveau.
- **Bouton “B” - Réduction du débit d’air de la centrale “ < ”**
 - En appuyant durant 5 secondes dessus, les LED 1 à 8 clignotent. Il permet à l’utilisateur de sélectionner le débit nominal de fonctionnement. (voir “plage de commande“ P.7)
 - Après 3 secondes sans contact, le réglage est enregistré automatiquement.
- **Bouton “C” - Augmentation du débit d’air de la centrale “ > ”**
 - En appuyant durant 5 secondes dessus, les LED 1 à 8 clignotent. Il permet à l’utilisateur de sélectionner le débit nominal de fonctionnement. (voir “plage de commande“ P.7)
 - Après 3 secondes sans contact, le réglage est enregistré automatiquement.
- **Voyant “a” - Indicateur de sécurité enfant**
 - Allumé : verrouillage actif.
 - Éteint : verrouillage inactif.
- **Bouton “A” - Sécurité enfant**
 - En appuyant et en maintenant durant 6 secondes, le verrouillage s’active ou se désactive (en fonction de l’indicateur “a” - Si celui ci est allumé, le contact désactivera le verrouillage - Si celui ci est éteint, le contact activera le verrouillage)
- **Bouton “D” - Mode BOOST - Contrôle automatique selon les capteurs AQS**
 - La fonction BOOST permet de lancer immédiatement une vitesse de ventilation plus élevée durant 30minutes, préalablement définie, connue sous le nom de « DÉBIT BOOST » (débit d’air prédéfini selon “plage de commande“ P.7).
 - Un appui bref active instantanément la vitesse de ventilation prédéfinie. (Paramètre usine : extraction maximale temporisée.)
 - Sans capteurs AQS connectés :
 - Lors de la première pression sur le bouton, la LED clignote 3 fois au dessus du bouton pour signaler qu’aucun capteur n’est connecté, puis la LED s’éteint — la fonction standard est alors activée.
 - Le récupérateur d’air passe automatiquement à la vitesse prédéfinie configurée dans le menu “Niveau de débit d’air“ (défini par l’installateur).
 - Avec capteurs AQS connectés :
 - Lors de la première pression sur le bouton, la LED située au dessus s’allume pour indiquer que le mode automatique est activé.
 - Dès que le seuil de concentration des substances surveillées est atteint, la ventilation s’active automatiquement selon le “DÉBIT BOOST“ (prédéfini par l’utilisateur) :
 - CO₂ : 800 ppm
 - Humidité relative (HR) : 65 %
 - La régulation adapte ensuite progressivement le débit d’air à la baisse au fur et à mesure que la concentration diminue.
 - L’objectif du contrôle automatique est d’assurer un niveau de ventilation optimal en fonction de la concentration des polluants présents dans l’air du local. Pour cette raison, l’unité peut fonctionner à débit élevé pendant une période prolongée jusqu’à

atteindre un seuil de sécurité ou une ventilation complète de la substance détectée.

- Une fois que la concentration redescend au seuil de désactivation, la ventilation se coupe automatiquement et passe en mode veille :
 - CO₂ : 700 ppm
 - Humidité relative (HR) : 60 %
- En cas de demande simultanée de plusieurs capteurs, la régulation donne la priorité au capteur nécessitant le débit de ventilation le plus élevé.
- **Bouton "E" – Fonction By-Pass :**
 - Lorsque la LED "e" est allumée, le fonctionnement du By-Pass est activée.
 - Le By-Pass s'active automatiquement lorsque les conditions d'activation sont réunies (voir page 10).
 - Si la LED "e" clignote, cela signifie que la fonction By-Pass ne peut pas être activée car l'unité est en mode de protection antigel.
 - Si la LED "e" est éteinte, le fonctionnement du By-Pass est désactivée.
- **Affichage "h" – Obstruction du filtre :**
 - Si la LED rouge clignote, cela signifie qu'il est nécessaire de remplacer les deux filtres.
 - Cette alerte apparaît après environ 4400 heures de fonctionnement (soit environ 6 mois).
 - La performance de la centrale n'est pas limitée, mais un entretien est recommandé pour assurer un fonctionnement optimal.
 - Pour réinitialiser le compteur de maintenance des filtres : appuyez simultanément sur les boutons "D" et "E" pendant 3 secondes.

Tableau des erreurs

Tableau des erreurs			
Numéro de l'erreur	Message d'erreur	Cause possible de la défaillance	Localisation et correction des erreurs
1	L'unité ne démarre pas	Le câble d'alimentation n'est pas connecté	Vérifiez le raccordement au réseau / Vérifiez l'activation de l'élément de sécurité
		L'interrupteur principal est en position 0	Réglez l'interrupteur sur la position 1
		Le processus de chargement du contrôleur ne s'est pas entièrement déroulé	Éteignez l'unité à l'aide de l'interrupteur principal, puis rallumez-la. Attendez que le contrôleur ait terminé son démarrage - le contrôleur cesse de clignoter
2	Le témoin lumineux rouge situé au niveau du symbole du filtre clignote	Indication d'encrassement des filtres	Remplacer le filtre
3	Pas de débit de ventilation ou débit faible, même lorsque l'unité est réglée à la puissance maximale.	Filtre obstrué	Remplacer le filtre
		Canalisations ou sorties de l'échangeur obstrués	Inspectez les sorties de l'appareil ou les conduits afin de détecter toute obstruction empêchant la libre circulation de l'air
4	L'unité a commencé à devenir trop bruyante.	Filtre obstrué	Remplacer le filtre
		Réglage incorrect de la distribution du ventilateur	Contactez le fournisseur
		Roulement défectueux	Contactez le fournisseur
5	Le chauffage électrique externe de l'unité ne chauffe pas (préchauffage, surchauffe).	Filtre obstrué	Remplacer le filtre
		Réglage incorrect de la distribution du ventilateur	Vérifiez et nettoyez l'unité
		Sorties de l'unité obstruées	Éteignez l'unité à l'aide de l'interrupteur principal et attendez 5 minutes avant de la rallumer. Vérifiez visuellement la protection thermique et si le problème persiste, contactez le fournisseur
6	La fonction de refroidissement nocturne par by-pass ne peut pas être activée. Le voyant clignote 3 fois et la fonction ne s'allume pas.	La température extérieure est trop basse pour permettre le démarrage de la fonction.	Attendez que la température extérieure augmente, la fonction ne s'active qu'à la température programmée
7	La fonction de bypass ne peut pas être activée, tous les voyants clignotent une fois (sur les boutons 6, 4, 7, 10), la fonction ne s'allume pas.	Mode BOOST activé	Attendez la fin de la fonction BOOST puis désactivez-la comme indiqué dans le mode d'emploi
		Fonction de verrouillage enfant activée	Désactivez la fonction de verrouillage enfant
8	Le mode BOOST ne peut pas être activé, les voyants (6, 4, 7, 10) clignotent 1 ou 3 fois.	3 clignotements : température extérieure trop basse.	Attendez que la température extérieure augmente
		1 clignotement : fonction de verrouillage enfant activée.	Désactivez la fonction de verrouillage enfant
9	Le mode automatique ne peut pas être activé ; lorsque le bouton est pressé, il clignote 3 fois.	3 parpadeos la unidad no es equipada con ningún sensor	Vérifiez si le capteur est connecté / Vérifiez si le câblage est correct
10	Lorsque n'importe quelle fonction est activée, les voyants clignotent une fois.	Fonction de verrouillage enfant activée.	Désactiver la fonction de verrouillage enfant
11	L'unité est inopérante et les voyants du contrôle de la vitesse de l'échangeur clignotent en permanence.	Les LED 1, 2, 3 et 4 clignotent (ventilateur d'insufflation)	Éteignez l'unité via le panneau de contrôle et l'interrupteur principal, laissez l'unité éteinte pendant environ 10 secondes, puis redémarrez l'unité
12		Les LEDs 5, 6, 7 et 8 clignotent (ventilateur d'extraction)	
13		Les LED 3, 4, 5 et 6 clignotent (capteur antigel défectueux)	

9. QUALITÉ DE L'AIR - SONDES ET SORTIES EXTERNES

La HOUSE peut être équipé de différents accessoires :

- Sonde CO2 (non incluse)
- Sonde d'humidité (non incluse)
- Capteur externe CO2 + HR (humidité relative) (non inclus)



Le capteur de CO2 mesure le niveau de CO2 dans la pièce où il est installé et transmet ses mesures à la centrale, qui ajuste le débit de ventilation de manière appropriée afin d'assurer la qualité de l'air intérieur. Jusqu'à 8 sondes peuvent être connectées à une centrale.



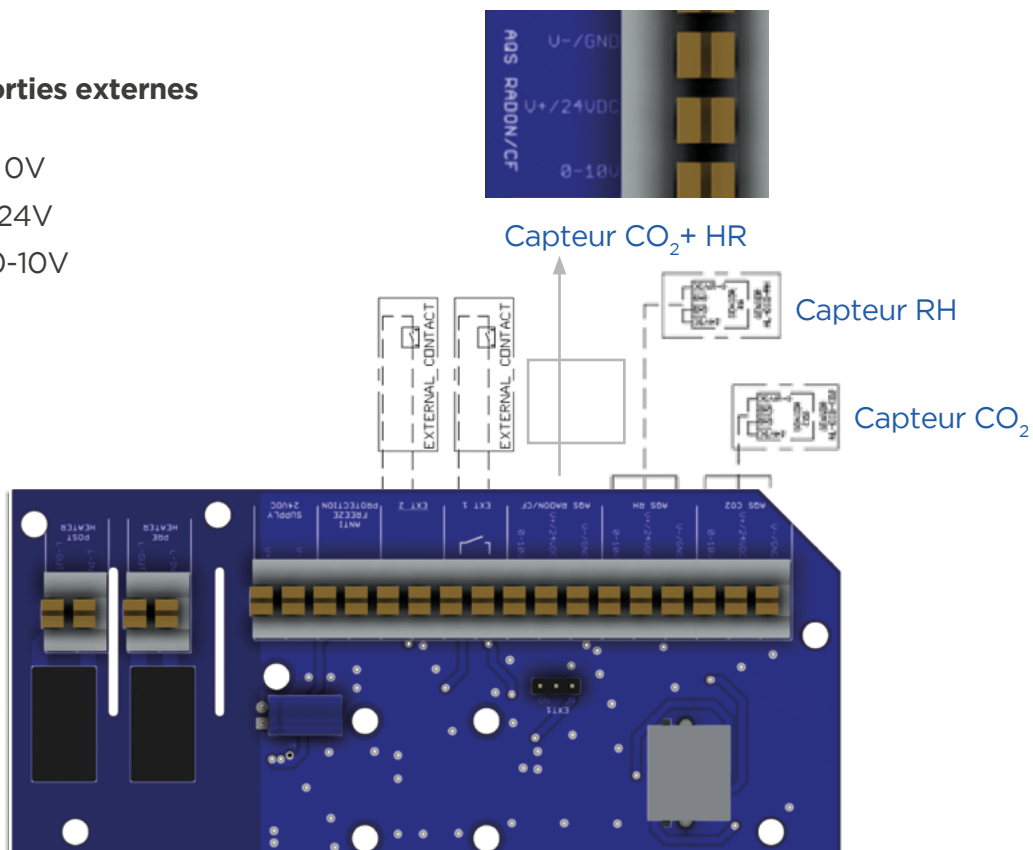
Le capteur d'humidité relative mesure le taux d'humidité relative dans la pièce où il est installé et transmet ses données à la centrale, qui ajuste le débit de ventilation de manière appropriée afin de garantir la qualité de l'air intérieur. Jusqu'à 8 sondes peuvent être connectées à une même centrale.



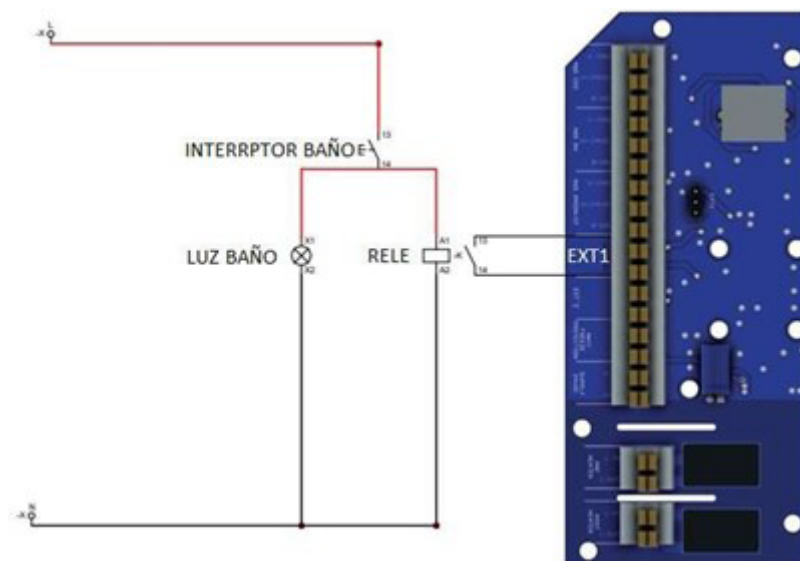
Le capteur CO2 + HR mesure le niveau de CO2 ainsi que l'humidité relative dans la pièce où il est installé, et transmet ses mesures à la centrale, qui ajuste le débit de ventilation de manière appropriée pour garantir la qualité de l'air intérieur. Jusqu'à 8 sondes peuvent être connectées à une même centrale.

Câblage des sorties externes

- Négatif : 0V
- Positif : 24V
- Signal : 0-10V



Commutation des relais à semi-conducteurs avec l'éclairage des services

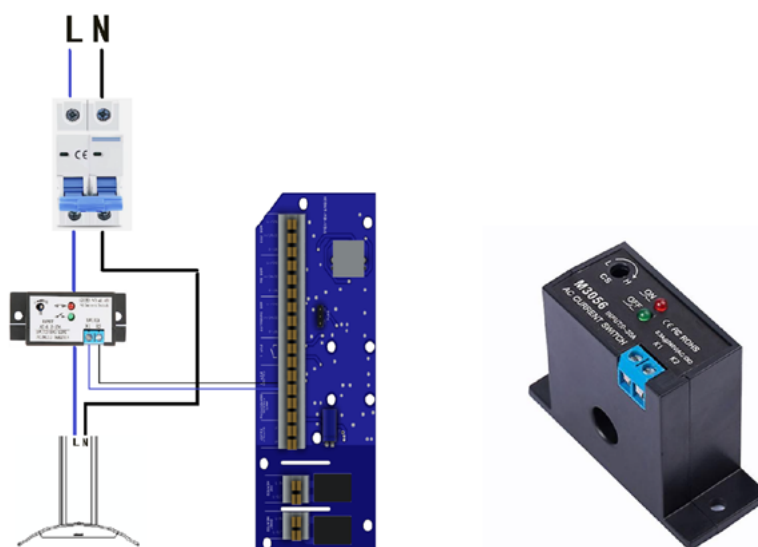


Le système permet d'activer l'extraction des salles de bains à pleine puissance via la commutation de **relais à semi-conducteurs** synchronisée avec l'éclairage des services. L'extraction reste active pendant **1 minute** après l'extinction de la lumière.

Pour mettre en œuvre ce système correctement, il est nécessaire d'utiliser des **relais compatibles** présentant les caractéristiques suivantes :

- Type : électromécanique
- Tension de commande : 230V AC
- Nombre de contacts : 2 contacts inverseurs (SPDT)
- Capacité de courant : 8A
- Exemple de modèle : contacteur 2 pôles 25A 2NA 230V, 1 module Hager ESC225S silencieux

Commutation de relais inductif avec la hotte aspirante de cuisine



À l'entrée **EXT2**, il est possible de connecter un **relais inductif** qui détecte l'intensité (**ampérage**) de la hotte aspirante de cuisine. Lors de l'activation de la hotte, ce relais permettra à l'insufflation dans les chambres et le salon du **récupérateur de chaleur** de fonctionner à pleine puissance. L'insufflation restera active pendant **1 minute** après l'arrêt de la hotte. Cela garantit une meilleure efficacité de la ventilation et évite l'accumulation de fumée ou de chaleur, optimisant ainsi les performances du système. Option valable pour installation : Détection de courant alternatif CA M3010 et M3056.

10. ENTRETIEN / MAINTENANCE

110.1 NETTOYAGE DES FILTRES (À L'ATTENTION DE L'UTILISATEUR ET/OU DE L'INSTALLATEUR)

Si les filtres ne sont pas remplacés (nettoyés) correctement, la fonctionnalité de l'unité peut être réduite.

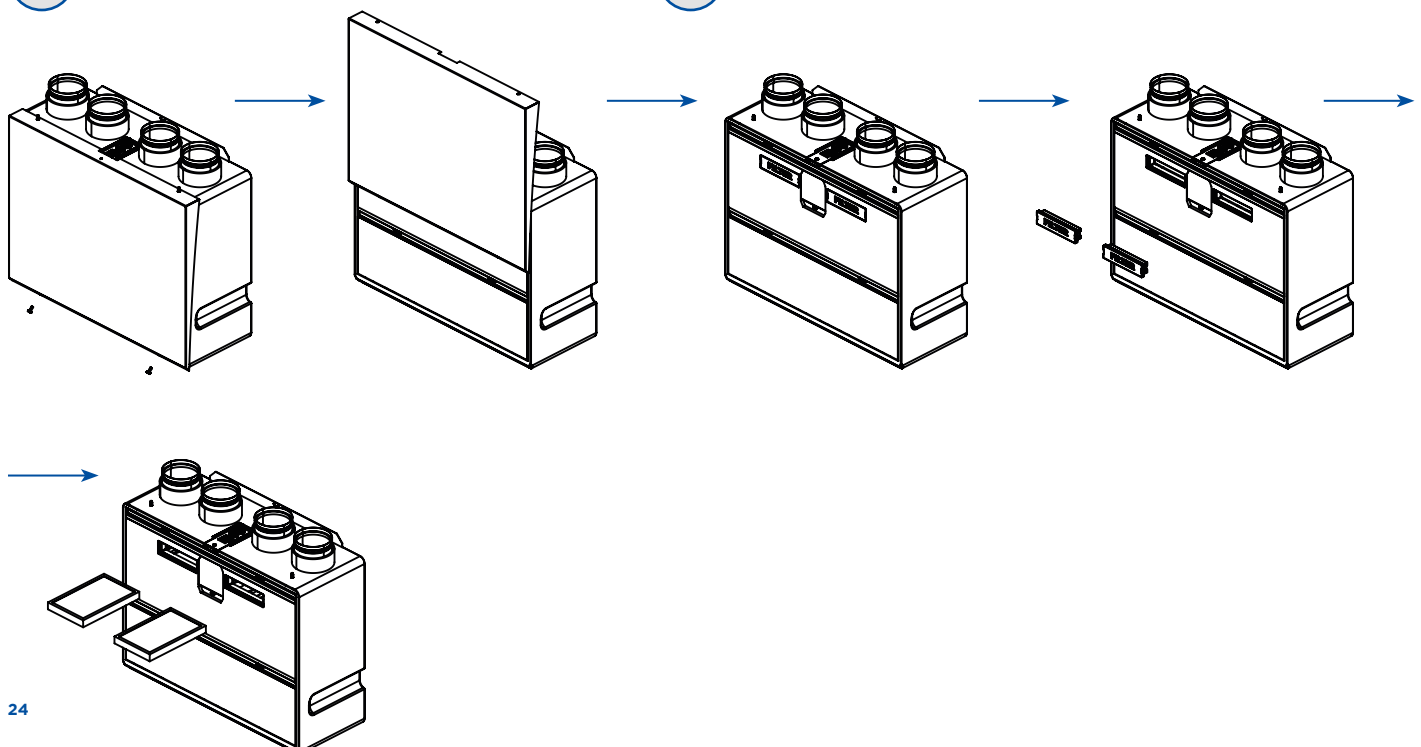
- Ne faites jamais fonctionner l'unité sans filtres à air, le récupérateur pourrait être endommagé.



CHANGEMENT OU NETTOYAGE DES FILTRES (POUR L'UTILISATEUR)

- Avant de commencer tout travail de maintenance, l'alimentation électrique doit être coupée. Lors de l'installation, il faut s'assurer que l'interrupteur soit verrouillé afin qu'il ne puisse pas être remis sous tension par une personne non autorisée.
- L'unité est équipée d'un compte à rebours d'obstruction des filtres d'environ 6 mois (environ 4400 heures). Ce compte à rebours indique le temps réel de fonctionnement de l'appareil.
- L'encrassement du filtre dépend de l'environnement dans lequel fonctionne l'appareil. En particulier, de la pollution de l'air ambiant : plus l'air contient de particules de poussière, plus rapidement le boîtier du filtre se bouchera. Par conséquent, lorsqu'un encrassement des filtres est indiqué, il convient toujours d'envisager leur remplacement.
- Le contrôle de remplacement des filtres est indiqué sur le panneau de commande par un voyant LED rouge clignotant situé sous l'icône de la fonction filtre.
- Avant de commencer à remplacer les filtres, assurez-vous de disposer de filtres neufs :
 - Filtre M5
 - Filtre F7
- Desserrer les vis sous le capot PVC,
- À l'aide des sangles en tissu, retirez les caches en plastique du capot de l'unité.
- Retirez les filtres, vérifiez-les et/ou remplacez-les par des filtres neufs.

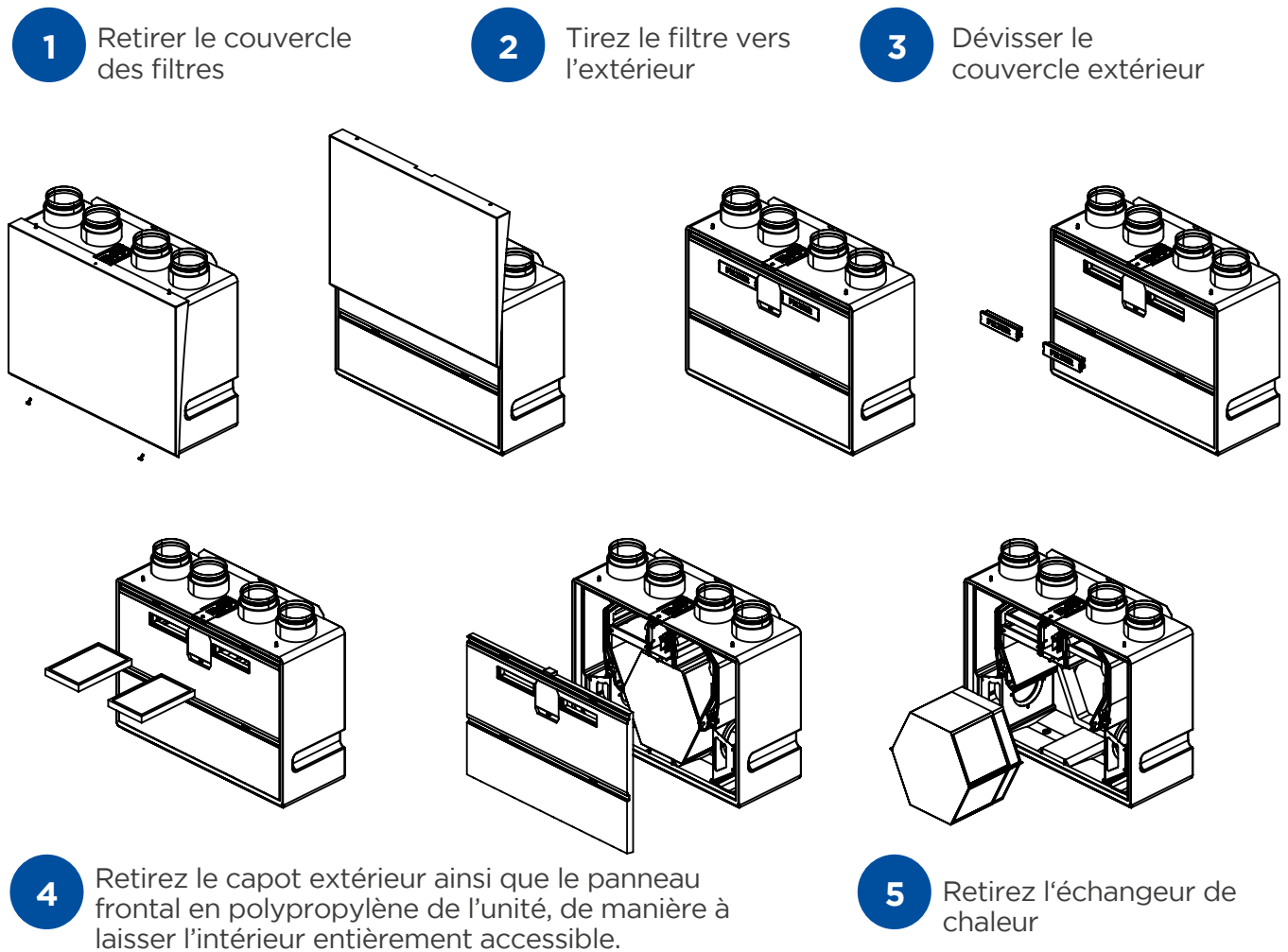
- 1 DESSERREZ LES VIS À LA MAIN
- 2 RETIRER LA PLAQUE FRONTALE
- 3 RETIRER LES COUVERCLES DU FILTRE
- 4 CHANGER LES FILTRES USÉS AVEC LES PROPRES



10.1 NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR (À L'ATTENTION DE L'INSTALLATEUR)

Inspection visuelle et nettoyage de l'échangeur de chaleur.

- Ensuite, procédez à une inspection visuelle et au nettoyage de l'échangeur de récupération de chaleur (position 12)
- Aspirez l'échangeur à l'aide d'un aspirateur ou de son embout brosse. Il est impératif d'aspirer par l'extrémité de l'échangeur afin d'éliminer les poussières fines
- Cette opération doit être effectuée au minimum une fois par an

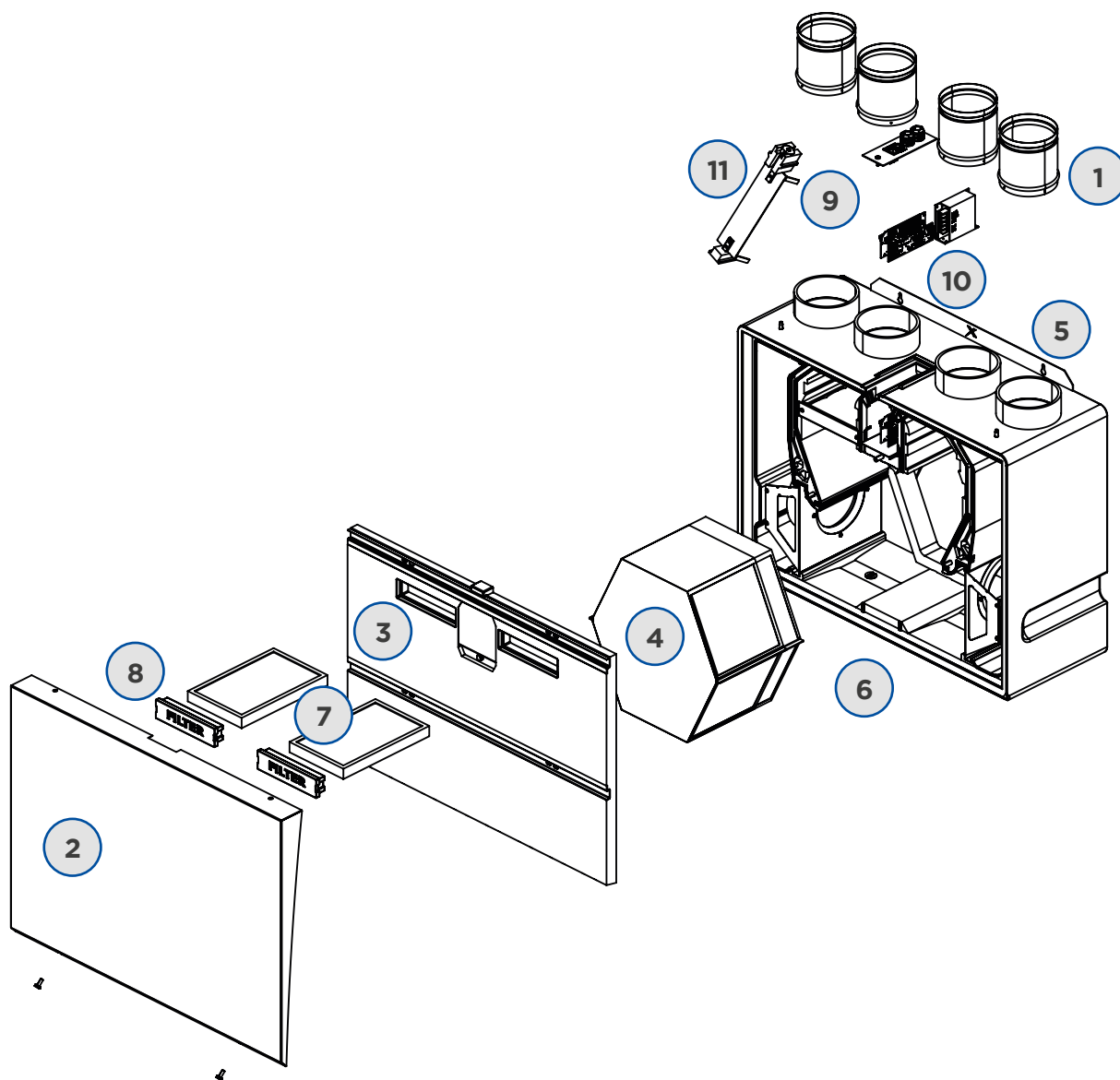


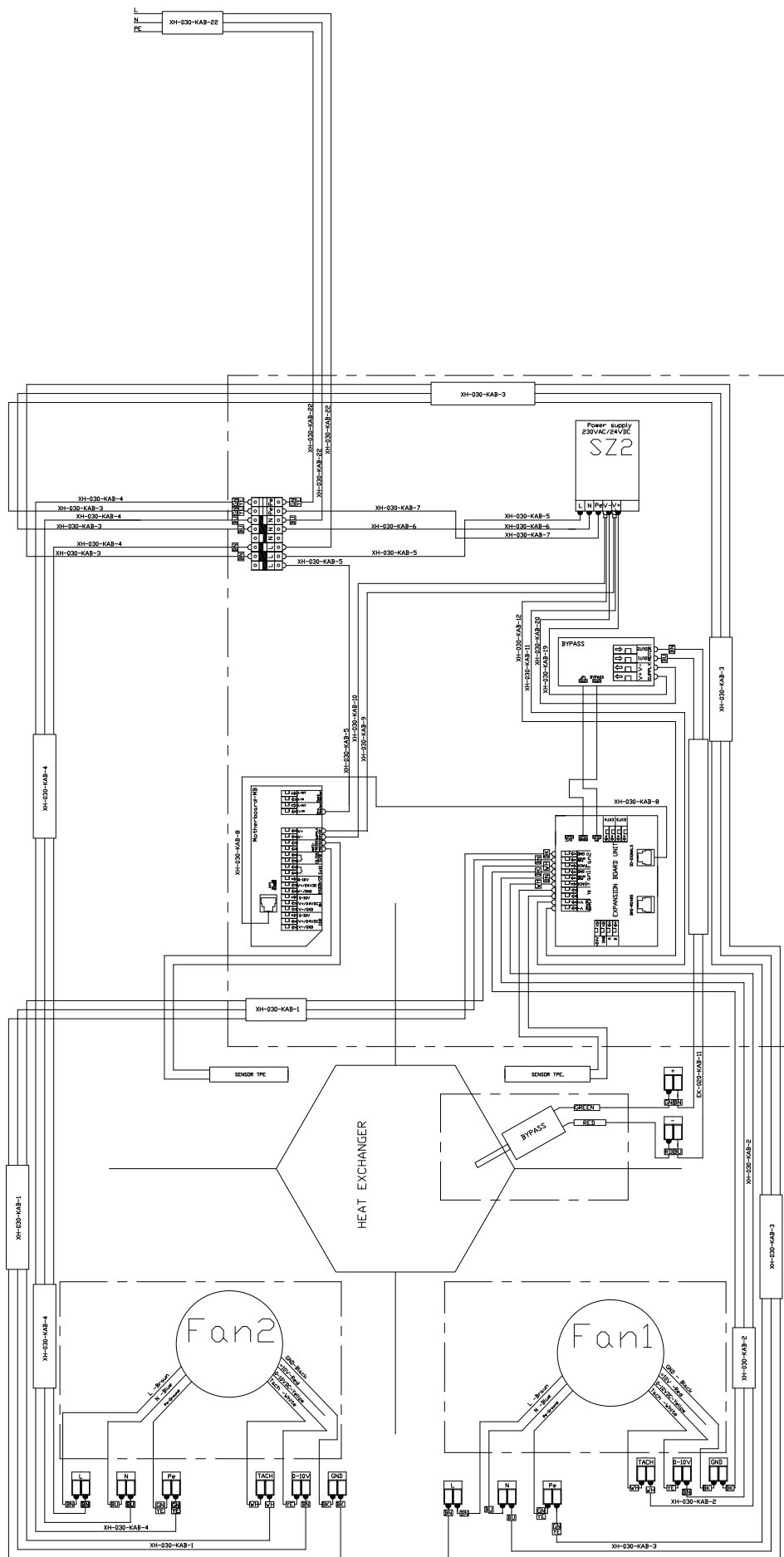
- Traitez l'échangeur de chaleur démonté avec un produit désinfectant ou antibactérien adapté au nettoyage et à la désinfection de l'aluminium et du plastique. Laissez sécher complètement l'échangeur avant de le réinstaller dans l'appareil.
- N'utilisez ni outils tranchants ni brosses à poils durs pour le nettoyage. Évitez le nettoyage à haute pression ainsi que les produits chimiques agressifs, car cela pourrait endommager définitivement l'échangeur.
- Après le nettoyage, réinsérez soigneusement l'échangeur de chaleur dans le corps de l'unité.

11. DÉTAILS

Vue éclatée

N°	Description des composants	Quantités
1	Bouches Ø125 avec joints	4
2	Couvercle avant	1
3	Façade Polypropylène	1
4	Échangeur de chaleur haute performance	1
5	Languettes de fixation	2
6	Évacuation des condensats orientable	2
7	Filtre haute performance	2
8	Couvercle de filtre	2
9	Plaque de raccordement	1
10	Carte de connexion électronique	1
11	By-Pass 100 % automatique	1





CABLE COLOR LEGEND

- black (BK)
- brown (BN)
- red (RD)
- orange (OD)
- yellow (YE)
- green (GN)
- green/yellow (GV/YE)
- blue (BL)
- violet (VD)
- grey (GR)
- anglicy white (AW)
- pink (PK)
- golden (GD)
- turquoise (TP)
- silver (SR)

12. CERTIFICAT DE GARANTIE

La garantie par unité est valable conformément aux dispositions légales. La garantie ne s'applique que si toutes les instructions d'installation et d'entretien ont été respectées. La garantie couvre les défauts de fabrication, les défauts de matériel ou les dysfonctionnements de l'appareil. Nous ne garantissons pas l'adéquation de l'appareil à un usage particulier, la détermination de l'adéquation étant entièrement du ressort du client.

La garantie ne couvre pas les défauts causés par:

- Une mauvaise manipulation
- Pendant le transport (dommages causés par le transport - la compensation financière doit être réglée avec le transporteur),
- Le non-respect des conditions d'utilisation,
- Un raccordement électrique ou une protection incorrects,
- Une mauvaise utilisation,
- Intervention sur le produit,
- L'usure normale,
- Une catastrophe naturelle,
- Absence ou mauvais entretien de l'appareil.

En cas de recours à la garantie, il est nécessaire de soumettre un rapport (fourni dans la documentation du produit) contenant :

- Les coordonnées du demandeur/de la société,
- Facture de vente,
- Une description détaillée du défaut,
- Détails de la protection de la prise,
- Photo de l'étiquette de fabrication du produit et, le cas échéant, du numéro de série,
- Photo du lieu d'installation du produit,
- Valeurs mesurées du produit : température de l'air, tension, courant.

Dans le cas d'une réparation sous garantie ou d'un service post-garantie, il convient de contacter le fournisseur ou l'entreprise d'installation qui a réalisé l'installation. La méthode de traitement des réparations sous garantie est appliquée sur le lieu d'installation de l'appareil ou selon ce qui a été convenu. La méthode de résolution des réparations sous garantie est laissée à l'entière discrétion du centre de service de l'entreprise. La partie plaignante recevra une déclaration écrite sur le résultat de la plainte - réparation sous garantie. En cas de réclamation injustifiée, tous les frais liés à la réclamation sont à la charge du plaignant.

Conditions Générales de vente

1-Conditions de vente

Commande

Toute commande fait l'objet d'une confirmation de commande de la part de JEREMIAS France SAS. Sans accord écrit contraire de notre part, nos conditions générales de vente s'appliquent systématiquement. L'annulation d'une commande par le client ne nous sera opposable que sous réserve de notre accord express et pourra entraîner le droit au remboursement des frais déjà engagés.

Nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur quel que soit le moyen de transport utilisé, franco ou Port dû. L'acheteur s'engage à contrôler les produits lors de la livraison et, en cas de défauts ou d'altérations constatés, à émettre des réserves écrites précises sur le bordereau de livraison, en présence du chauffeur.

Il appartient à l'acheteur de faire les réserves éventuelles auprès du transporteur dans un délai de 3 jours suivant la date de réception des marchandises conformément aux dispositions de l'article L133-3 du Code de Commerce. Sous ces conditions, JEREMIAS France SAS sera en mesure d'accompagner l'acheteur dans la résolution de ce litige. JEREMIAS France SAS s'engage à tout mettre en oeuvre pour respecter les délais de livraison confirmés par nous-mêmes. Une fois la marchandise expédiée depuis nos entrepôts, tout retard dans la livraison, quelle qu'en soit l'origine, ne pourra pas justifier l'annulation de la commande ainsi que le droit à une quelconque indemnisation ou pénalité de retard. JEREMIAS France SAS se réserve le droit de différer, suspendre ou annuler ses engagements pour tout cas de force majeure ou événement indépendant de notre volonté. Livraison offerte dès 350 € HT à l'exception des commandes passées dans le cas de projets spécifiques ayant fait l'objet d'une offre spécifique de JEREMIAS France SAS mentionnant des conditions et frais de transport particuliers

Pour toute commande inférieure à 350 € HT et ne faisant pas l'objet d'une offre spécifique de JEREMIAS France SAS, la participation aux frais de port est de 35 € HT pour les livraisons en France Métropolitaine et de 50 € HT pour les livraisons en Corse. En cas de refus de livraison, les frais de port restent à la charge du client.

Livraison

Les différents niveaux de service pour l'expédition des marchandises :

- **Standard**

Expédition sous 3 jours ouvrés pour les commandes d'un volume inférieur ou égal à 3 palettes Europe 80 x 120 cm ou d'emprise au sol équivalente.

- **Express - Livraison à J+1**

Expédition le jour-même pour toute commande reçue avant 11h00 les jours ouvrés et d'un volume inférieur ou égal à 3 palettes Europe 80 x 120 cm ou d'emprise au sol équivalente, hauteur maximum 1,80m.

Les frais de transport express sont confirmés à l'acheteur à réception de sa demande et doivent faire l'objet d'une validation écrite de sa part, s'il n'y a pas d'écrit, JEREMIAS France SAS ne pourra pas engager de transport express. (Tarif selon transporteur sélectionné, adresse de livraison, et moyen de livraison requis).

- **Affrètement**

Applicable à toute commande d'un volume supérieur à 3 palettes Europe 80 x 120 cm ou d'emprise au sol équivalente, hauteur maximum 2,00m.

Mode de transport retenu pour toute marchandise hors des conditions standards de transport, ou vers des lieux spécifiques, comme les îles ou la haute montagne. L'organisation du transport fera l'objet d'un affrètement nécessitant une démarche de JEREMIAS France SAS auprès des sociétés de transport partenaires, au terme de laquelle un délai de livraison sera confirmé au client.

- **Option prise de rendez-vous**

L'option « Prise de rendez-vous » peut être retenue par l'acheteur (hors livraison express). Celle-ci est facturée 5 € HT.

Pour livraison sur chantier ou une adresse différente de l'adresse de facturation nous vous remercions de vous rapprocher de JEREMIAS France SAS pour la confirmation de la faisabilité de ce service.

- **Retrait en dépôt**

A la demande du client, la marchandise pourra être mise à disposition dans l'un des 3 dépôts JEREMIAS France SAS (Paris, Lyon, Strasbourg). Le retrait sera uniquement possible sur présentation de l'accusé réception de commande et d'une pièce d'identité, dans le cadre des horaires d'ouverture des dépôts. Le client s'assurera d'avoir un véhicule adapté à la marchandise à retirer.

Conformité de la livraison

L'acheteur vérifiera, sous 48h, la conformité de la marchandise (articles & quantités) entre sa commande et sa livraison. Toute réclamation devra être effectuée sous 48 heures suivant la date de livraison auprès de nos services.

Retour de marchandises

Toute demande de retour doit faire l'objet d'un accord préalable de JEREMIAS France SAS. Ce retour de marchandise entraîne une décote sur le prix facturé à l'acheteur pour ces mêmes marchandises. Elle couvre les frais de contrôle et de reconditionnement des produits. Cette décote est de 20% pour toute marchandise facturée dans le mois précédent la demande de retour et de 40% au-delà, dans la limite de 6 mois précédant la facture. Les conditions précises de retour sont disponibles auprès de JEREMIAS France SAS. Toute marchandise facturée à une date supérieure à 6 mois, ne pourra faire l'objet d'une demande de retour. Les retours seront possibles selon ces conditions uniquement sur certaines gammes (faire la demande auprès de nos services).

Païement

Un paiement à 30 jours net par traite pourra être accordé selon l'étude des documents financiers transmis par le client à JEREMIAS France SAS (Bilan). Toute évolution de ces conditions fera l'objet d'un accord écrit de JEREMIAS France SAS. En cas de non-réception de ces documents financiers, ou dans l'hypothèse où l'étude de ceux-ci n'apporterait pas les garanties nécessaires à JEREMIAS France SAS, le prépaiement de la marchandise sera exigible soit par CB soit par transfert bancaire. Dans tous les cas, le règlement de la première commande se fera par prépaiement et par CB ou par virement bancaire. En cas de non-paiement à l'échéance d'une seule facture, ou d'une partie d'une facture, JEREMIAS France SAS se réserve la faculté d'annuler, sans autre avis, l'ensemble des commandes en cours au jour de la constatation de l'impayé. Le paiement de toutes les autres sommes dues deviendra immédiatement exigible. Des intérêts de retard seront dus de plein droit en cas de non-paiement d'une seule facture ou d'une partie d'une facture à l'échéance au taux EURIBOR en vigueur, par mois appliqué sur le montant HT de la facture. En outre, tout retard de paiement donnera lieu à l'application de l'indemnité forfaitaire de 40 Euros HT prévue aux articles L 441-3, L 441-6 et D441-5 du Code de commerce, et ce, sans préjudice du droit du vendeur à réclamer réparation de son entier dommage.

Tarif

Sauf clauses contraires stipulées dans les conditions particulières de la commande, les prix indiqués sur le tarif en vigueur à la date de la commande sont fermes. Les prix affichés sont HT. Les prix affichés ne comprennent pas les frais de livraison. En cas de conditions particulières ayant prévu un règlement par effet de commerce, celui-ci, qui doit être adressé dans les 48 heures, ne porte ni dérogation ni novation à la clause attributive de juridiction.

Réserve de propriété - Transfert des risques

Le client supportera la charge des risques en cas de perte ou de destruction de ladite marchandise. JEREMIAS France SAS recommande au client de souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable une police d'assurance contre la perte, le vol ou la destruction. En cas de non-paiement d'une seule échéance, la restitution des marchandises livrées pourra être réclamée par JEREMIAS France SAS y compris en cas de procédure collective de l'acheteur. JEREMIAS France SAS se réserve la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix conformément aux dispositions des articles 2367 et suivants, du Code Civil.

JEREMIAS France SAS conservera à titre de clause pénale les acomptes qui auraient pu être versés préalablement à la résiliation du contrat qui interviendra dès la date de revendication des marchandises. Dans le cas où les marchandises auraient été livrées et/ou installées chez le client final avant leur complet paiement, JEREMIAS France SAS pourra exercer son droit de revendication sur le prix de revente et pourra à ce titre réclamer paiement directement au client final.

Relation clientèle

Pour toute question ou difficulté rencontrée, le client peut s'adresser directement au service clientèle du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h au 04 37 46 33 70.

Le client peut à tout moment s'adresser à JEREMIAS France SAS par le biais de notre rubrique « Nous contacter » sur le site <https://jeremias.fr/fabricant-conduit-tubage/les-services/>.

Garantie

La responsabilité de JEREMIAS France SAS est limitée au remplacement pur et simple des marchandises comportant un vice inhérent à elles-mêmes dans le cadre de la garantie légale des vices cachés.

En cas de mauvaise utilisation ou de non-respect des conseils d'installation, aucune garantie ne sera due. Le client reconnaît avoir été informé des conseils d'utilisation et d'installation de nos marchandises.

JEREMIAS France SAS offre à ses distributeurs et utilisateurs spécialisés dans l'installation de la ventilation une garantie de fabricant pour les systèmes de ventilation achetés directement chez JEREMIAS France SAS.

La garantie est applicable aux produits JEREMIAS France SAS achetés par une entreprise distributrice ou spécialisée dans l'installation de ventilation depuis le 1er janvier 2015 avec preuve d'achat (facture en bonne et due forme).

Le système doit avoir été installé de façon conforme aux préconisations de JEREMIAS France SAS. Les réclamations de compensation liées aux pertes générées en cas de responsabilité du produit feront l'objet d'une prise en charge par les voies habituelles d'assurance et ne pourront pas être opposées à JEREMIAS France SAS. Cette garantie est valable pour une durée maximum de 3 ans depuis la date d'achat du produit et inférieure à 3 ans et 3 mois depuis la date de fabrication du même produit. Le délai de garantie ne se prolonge pas dans le cas de réparation ou de remplacement du produit.

Notification de défaut

Le client peut se charger lui-même de l'exécution des droits de garantie envers JEREMIAS France SAS en présentant une notification écrite pendant la période de garantie et dans un délai maximum de 2 mois à partir de la constatation du défaut. Il relève de la responsabilité de l'entreprise de prouver que le droit à garantie n'a pas expiré. Le client devra contacter JEREMIAS France SAS pour l'échange de la pièce impactée.

Prestation en cas de garantie

JEREMIAS France SAS est libre de décider de la solution à mettre en oeuvre pour la réparation du défaut constaté : réparation, remplacement ou remboursement sous forme d'avoir commercial.

La garantie couvre le remplacement du produit concerné. Le client devra procéder au remplacement en termes de main d'oeuvre par ses propres moyens ou avec l'intervention d'un tiers.

En cas de substitution, le produit défectueux sera remplacé gratuitement par un nouveau produit de même type, qualité et modèle. Si le produit en question est obsolète, au moment de la réclamation, JEREMIAS France SAS aura le droit de fournir un produit similaire adéquat pour l'installation.

Prestation en cas de garantie

JEREMIAS France SAS est libre de décider de la solution à mettre en oeuvre pour la réparation du défaut constaté : réparation, remplacement ou remboursement sous forme d'avoir commercial.

La garantie couvre le remplacement du produit concerné. Le client devra procéder au remplacement en termes de main d'oeuvre par ses propres moyens ou avec l'intervention d'un tiers.

En cas de substitution, le produit défectueux sera remplacé gratuitement par un nouveau produit de même type, qualité et modèle. Si le produit en question est obsolète, au moment de la réclamation, JEREMIAS France SAS aura le droit de fournir un produit similaire adéquat pour l'installation.

Conditions et exclusions

La condition pour activer la validité de cette garantie est que le produit ait été installé professionnellement et selon les instructions d'installation et d'utilisation détaillées dans les manuels d'utilisation et certificats des produits fournis par JEREMIAS France SAS. Les conditions d'entretien du système devront faire l'objet de la réglementation en vigueur selon les dispositions du DTU 68.3 « Installation de ventilation mécanique » et le Règlement Sanitaire Départemental applicable.

Les instructions de montage, d'utilisation et les certificats produits sont disponibles sur le site : www.jeremias.fr (Lien vers page dédiée du site web)

La garantie ne couvre pas les réclamations liées aux :

- Désagréments dus à une utilisation anormale
- Dysfonctionnements dus à des compensateurs, régulateurs/stabilisateurs de tirage, conduits flexibles, modifications de l'isolation du conduit, combustibles employés inadaptés, produits fournis par d'autres fabricants et installés avec un système JEREMIAS, défaut(s) du produit du(s) à un problème d'installation, de transport ou d'essai, échantillons de produit, produits modifiés.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants : Pièces spéciales, non-respect du montage, des instructions d'entretien, de service ou d'utilisation, montage, entretien, réparation ou service par du personnel non qualifié, dommage intervenu à la suite d'une catastrophe naturelle, incendie ou gel.

Exclusion de la garantie

Si le défaut constaté n'est pas couvert par cette garantie, les coûts de livraison seront assumés par le client. De plus, le client assumera les coûts de main d'oeuvre résultant du contrôle du produit et les coûts de démontage et remontage du produit.

Droits légaux

Le client possède des droits légaux supplémentaires en plus de ceux liés à la garantie. Ces droits, dans certaines conditions, plus favorables pour les droits du client ne sont pas limités par la garantie. La garantie n'affecte pas non plus les droits du client envers JEREMIAS France SAS.

Droits légaux

Le client possède des droits légaux supplémentaires en plus de ceux liés à la garantie. Ces droits, dans certaines conditions, plus favorables pour les droits du client ne sont pas limités par la garantie. La garantie n'affecte pas non plus les droits du client envers JEREMIAS France SAS.

2-Précautions importantes

Montage et fonctionnement des installations équipées de ventilation Jeremias France

Le client possède des droits légaux supplémentaires en plus de ceux liés à la garantie. Ces droits, dans certaines conditions, plus favorables pour les droits du client ne sont pas limités par la garantie. La garantie n'affecte pas non plus les droits du client envers JEREMIAS France SAS.

Lieu d'exécution, juridiction et loi applicable

Les conditions de cette garantie sont liées à la législation française. Le règlement de tout litige relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce de Lyon, statuant, s'il y a lieu en référé, à l'exclusion de toute autre juridiction.

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend qui pourrait éventuellement survenir. A défaut, le règlement du litige sera de la compétence du Tribunal de Commerce de Lyon (France), statuant s'il y a lieu en référé, à l'exclusion de toute autre juridiction.

Confidentialité

JEREMIAS France SAS s'engage vis-à-vis du client et réciproquement à garder les informations, de quelques natures qu'elles soient, qui auront pu être communiquées au cours des négociations précontractuelles ainsi qu'au cours de l'exécution de la commande. JEREMIAS France SAS garantit qu'à sa connaissance la marchandise livrée ne contrevient pas les droits d'un tiers en matière de propriété intellectuelle et industrielle.

Force majeure

JEREMIAS France SAS s'engage vis-à-vis du client et réciproquement à garder les informations, de quelques natures qu'elles soient, qui auront pu être communiquées au cours des négociations précontractuelles ainsi qu'au cours de l'exécution de la commande. JEREMIAS France SAS garantit qu'à sa connaissance la marchandise livrée ne contrevient pas les droits d'un tiers en matière de propriété intellectuelle et industrielle.

Propriété intellectuelle

Les catalogues constituent des bases de données protégées au titre du droit d'auteur et du droit sui generis, qui sont la propriété exclusive de JEREMIAS France SAS, ce que le client reconnaît expressément.

Le client s'interdit de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement par l'intermédiaire de tiers auxquels il est associé, aux droits de propriété intellectuelle attachés aux bases de données de JEREMIAS France SAS, sous peine de poursuite de contrefaçon.

Il est notamment interdit au client de réaliser des copies de bases de données

et/ou d'en extraire tout ou partie de quelque manière que ce soit. Le client se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés.

En cas d'utilisation des bases de données de JEREMIAS France SAS par le client, ce dernier s'engage à en respecter scrupuleusement les conditions d'utilisation.

De même, tous les documents techniques remis au client demeurent la propriété exclusive de JEREMIAS France SAS et sont susceptibles d'être protégés par des droits de propriété intellectuelle auxquels le client s'engage à ne pas porter atteinte.

Les documents et visuels figurant aux catalogues ne sont pas contractuels. Elles sont utilisées aux seules fins d'identifier les produits. JEREMIAS France SAS se réserve le droit de modifier à tout moment l'apparence de ses produits en fonction de la disponibilité de ses approvisionnements.

Validation du devis

L'acceptation du devis par le client vaut acceptation, compréhension et lectures des CGV jointes. Les CGV seront inclus dans un accusé de réception lors de la réception du devis validé.



FRANCE - ITALIE - CROATIE - FINLANDE - ALLEMAGNE - ROYAUME-UNI - ESPAGNE - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE - ÉTATS-UNIS - POLOGNE - RUSSIE

SIÈGE SOCIAL

22 allée des artisans
69210 LENTILLY

Tel : 04 37 46 33 70
E-mail : commande@jeremias.fr

DÉPÔT/COMPTOIR ILE DE FRANCE

85 - 87 rue des frères Lumière
ZI des Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

Tel : 01 41 53 50 45
E-mail : commande@jeremias-idf.fr

DÉPÔT/COMPTOIR GRAND-EST

2 rue Louis BRAILLE
ZI de Birken
67720 HOERDT

Tel : 07 52 05 70 64
E-mail : commande-est@jeremias.fr

